

OFFRE D'EMPLOI

☐ POLICIER MUNICIPAL (H/F)

La ville de Beaulieu-sur-Mer recrute un POLICIER MUNICIPAL (H/F)

Grade(s) recherché(s) : Gardien brigadier ou Brigadier-chef principal

Filière : Police municipale

Cadre d'emplois : Agents de police municipale

Temps complet : 35 heures

Rejoignez une police municipale à taille humaine dans un cadre exceptionnel

Située entre Nice et Monaco, la commune de **Beaulieu-sur-Mer offre un environnement de travail privilégié**, au cœur de la Côte d'Azur.

Ville dynamique et touristique (classée station de tourisme - 10 000 à 20 000 habitants), accueillant de nombreux visiteurs tout au long de l'année, Beaulieu-sur-Mer porte une attention particulière à la **tranquillité publique, à la qualité de vie et à la proximité avec la population**.

Pour renforcer son équipe de police municipale, composée d'un chef de service, de 8 policiers municipaux, d'1 ASVP et d'une secrétaire, la ville recrute **un policier municipal (H/F)**.

Les missions

Le policier municipal exécute des missions de police administrative et judiciaire relevant de la compétence du Maire en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique.

- Assurer une présence de proximité et développer une relation de confiance avec la population ;
- Veiller au respect des arrêtés municipaux ;
- Assurer la surveillance générale de la commune ;
- Assurer la police de la circulation et du stationnement ;
- Constater et relever les infractions ;
- Intervenir lors de situations nécessitant l'intervention de la police municipale ;
- Participer à la sécurisation des manifestations, rassemblements et événements municipaux ;
- Assurer la sécurité aux abords des établissements scolaires ;
- Exploiter la vidéoprotection communale de voie publique ;
- Assurer la gestion des objets trouvés ;
- Participer à la gestion des mises en fourrière ;
- Intervenir en matière d'animaux en divagation ;
- Participer à la lutte contre les tags, dégradations et atteintes au mobilier urbain et aux espaces publics ;
- Réaliser différentes enquêtes administratives ;
- Rédiger les rapports, procès-verbaux et autres écrits professionnels nécessaires à l'exercice des missions.
- Le travail de la police municipale se fait en coordination avec les autres forces de police et de gendarmerie.

Qualités requises

Compétences et savoirs :

- Réglementation générale régissant la profession,
- Connaissance des infractions définies dans les différents codes : code de la route, code de la voirie routière, code forestier, code de la santé publique, code de la procédure pénale....
- Rédaction de rapports professionnels,
- Bonne condition physique

Savoir-être :

- Sens du service public et de la proximité ;
- Esprit d'équipe ;
- Calme et maîtrise de soi ;
- Rigueur et professionnalisme ;
- Capacité d'adaptation et d'initiative ;
- Sens de l'observation ;
- Qualités relationnelles et aptitude à la médiation ;
- Discrétion et respect de la déontologie.

Conditions d'exercice

- Temps complet : 35 heures hebdomadaires ;
 - Travail possible en soirée, week-ends et jours fériés selon les nécessités du service et les manifestations ;
 - Heures supplémentaires rémunérées ;
 - Port de l'uniforme ;
 - Aptitude au port d'armes de catégorie B ;
 - Permis B obligatoire ;
 - Titulaire FIA
 - Disponibilité et capacité à intervenir dans des situations variées.
- Matériels : 2 scooters, 2 voitures, VTT, caméras piétons, pistolets GLOCK 17, bombe aérosol de défense...

Conditions de rémunérations et avantages :

- Traitement indiciaire ;
- ISFE – part fixe : 26% à 30 % ;
- ISFE – part variable selon l'engagement professionnel ;
- Prime de fin d'année ;
- Heures supplémentaires rémunérées ;
- Titres restaurant de 9 €, avec participation de la collectivité de 4,50 € (soit un gain annuel de 1 026 €) ;
- Participation de 50 € par mois à la complémentaire santé labellisée ;
- Prise en charge de 80 % du contrat collectif de prévoyance / maintien de salaire ;
- Prise en charge de 75 % des abonnements de transport en commun ;
- Transports en commun et stationnement à proximité ;
- Possibilité d'adhérer au Comité des Œuvres Sociales (CDOS) et de bénéficier de tarifs préférentiels et d'événements pour les agents et leurs familles.

Pour candidater :

Adressez votre CV accompagné d'une lettre de motivation à Monsieur le Maire de Beaulieu-sur-Mer :

ressources.humaines@beaulieusurmer.fr

Rejoignez-nous et participez, au quotidien, à la qualité de vie et à la tranquillité de Beaulieu-sur-Mer !